

PIECES JUSTIFICATIVES À FOURNIR AU DOSSIER

DANS TOUS LES CAS, VOUS DEVEZ FOURNIR:

- Une copie des avis d'imposition ou de non-imposition 2021 sur revenus 2020 pour chacune des personnes appelées à vivre dans le logement.
 Si vous êtes rattaché(e) au foyer fiscal de vos parents pour cette année de référence, joindre une copie de leur avis d'imposition ou de non-imposition et une attestation de rattachement fiscal.
- Une copie recto-verso de la carte d'identité ou passeport en cours de validité pour chaque demandeur

ETAT CIVIL ET COMPOSITION DE VOTRE FOYER

Si vous êtes mariés, veuf(ve), concubins avec enfant(s):

Une copie du livret de famille

Si vous êtes enceinte :

• un certificat de grossesse

Si vous êtes de nationalité étrangère :

 une copie du titre de séjour en cours de validité pour chacune des personnes appelées à vivre dans le logement

Si vous êtes en instance de divorce ou rupture de PACS :

- Une copie du livret de famille
- Copie ordonnance de non-conciliation
 Ou copie ordonnance de protection délivrée par le juge aux affaires familiales
 Ou copie déclaration de rupture de pacte civil de solidarité auprès du greffe de tribunal d'instance

Si vous êtes séparé(e) :

- Une copie du livret de famille
- Une copie de l'autorisation de résidence séparée délivrée par le juge

Si vous êtes divorcé(e):

- Une copie du livret de famille
- Une copie du jugement de divorce commençant par l'énoncé : « Par ces motifs » et montant de la pension alimentaire actuellement perçue ou susceptible d'être perçue.

SITUATION PROFESSIONNELLE ET RESSOURCES POUR L'ENSEMBLE DES PERSONNES DEVANT OCCUPER LE LOGEMENT

Si vous êtes salarié(e) :

Les copies des 3 derniers bulletins de salaire

Si vous êtes entrepreneur :

Kbis et bilan ou compte de résultat

Si vous êtes nouvel(le) embauché(e) :

Une copie du contrat de travail

Si vous êtes retraité(e) ou pensionné(e) :

• Une copie des 3 dernières notifications

Si vous êtes demandeur(euse) d'emploi :

• Les copies des 3 dernières notifications de Pôle Emploi

Si vous en arrêt maladie, accident du travail ou en congé maternité :

Les copies des 3 derniers justificatifs d'indemnités

Si vous êtes bénéficiaire d'une pension (AAH, invalidité...) ou du RSA :

Les copies des 3 dernières notifications

Si vous êtes bénéficiaire d'allocations logement et/ou de prestations familiales :

• Les copies des 3 dernières notifications de la CAF

LOGEMENT ACTUEL

Si vous êtes hébergé(e):

Une attestation d'hébergement

Si vous êtes locataire :

 Les 3 derniers justificatifs de paiement des loyers et charges, ou à défaut, une attestation du propriétaire

DOSSIER A ADRESSER A:

SOLIHA AIS JURA 32 rue Rouget de Lisle 39000 LONS LE SAUNIER

> 03 84 86 19 20 ais@jura.soliha.fr